

Commission Fiction du 27 mai 2026 Compte-rendu

**Rappel : toutes les conversations des commissions du SPI
sont réservées aux adhérent-es et restent confidentielles**

Ordre du Jour

- **Invitée : Aurélie Reveillaud, Suivi des œuvres et des auteur.es, Département audiovisuel et cinéma - Eurométropole de Strasbourg**
- **Retours sur**
 - la Journée de la Création - Festival de la Fiction du 07/05
 - [la Tribune](#) SPI-USPA-PROCIREP-ADAMI au cours de cette Journée
 - "Zapper Bolloré" - tribune, réactions et conséquences
- **Debrief**
 - RV SPI - UMMIC
 - [Comité de suivi Fiction France TV](#)
- **France TV** - Réflexion sur la communication par FTV sur les œuvres
- **CNC** : tour de table sur les aides en dev/prod/auto existantes
- **Engagements des diffuseurs** - tour de table
- **La Rochelle Fiction** - idées table ronde
- **Divers**
 - Élections Unifrance - dépôt des candidatures avant le 8 juin
 - Rendez-vous à venir

Suivi des œuvres et des auteurs – Eurométropole de Strasbourg

Aurélie Reveillaud, chargée du suivi des œuvres et des auteurs à l'Eurométropole de Strasbourg était invitée à la Commission pour présenter les aides qui permettent aux producteurs de solliciter la région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg.

L'Eurométropole propose deux leviers principaux pour soutenir la création :

- ❑ **L'aide au concept** : Ce dispositif, en place depuis trois ans, soutient l'amont de la création (écriture) pour les auteurs et autrices émergents du territoire.

- ❑ **Le fonds à la production** : Ce fonds présente l'avantage d'être cumulable avec les aides de la Région Grand Est, offrant ainsi une flexibilité de financement optimale selon les besoins de tournage.

Grâce au contrat « Strasbourg capitale européenne », le territoire soutient des productions ayant un lien organique avec l'Europe (par exemple les séries *César Wagner* et *Parlement* ainsi que les longs-métrages *Les Fantômes* et *Une affaire de principe*). Le territoire accueille par ailleurs le Festival européen du film fantastique (incluant les journées « Eurogenre »), le Festival des films de l'Est et le Festival Augenblick, dédié au cinéma germanophone.

Le **Forum Alentour** est un outil de coopération entre les pays francophones et germanophones (France, Allemagne, Suisse, Luxembourg, Belgique). Son but est de favoriser les coproductions capables de s'exporter à l'échelle internationale. Le forum privilégie le présentiel pour 350 à 400 professionnels afin de favoriser la compréhension des cultures de travail respectives.

- L'événement se tiendra du **1er au 3 juillet** à Strasbourg. L'accréditation est gratuite pour les professionnels motivés par le marché transfrontalier.
- ❑ **Pitches de Projets** : 21 projets ont été sélectionnés (documentaires, fictions, animation, cinéma et séries).
- ❑ **Innovation** : Introduction de 9 pitches d'auteurs ayant travaillé sur les thématiques « Europe » et « Frontières », en lien avec le fonds Interreg.
- ❑ **Rendez-vous One-to-One** : 320 rendez-vous sont coordonnés en amont via la plateforme **Festciné**.
- ❑ **Prix de Coproduction** : Deux prix seront décernés lors de la soirée ARTE le 2 juillet : **15 000 € pour le documentaire** et **20 000 € pour la fiction** (tous formats confondus, séries incluses). Bien que les séries soient éligibles, elles ne constituent pas le cœur historique du marché (2 projets sur 21 cette année). Les appels à projets se clôturent généralement entre février et mars.

Retours

Journée de la création (organisé par le Festival de la Fiction)

La Journée de la création s'est tenue le 7 mai dernier, à Paris.

Simon Arnal, Président du SPI est membre du Conseil d'administration du Festival de la Fiction (organisateur de la Journée de la création).

L'ensemble de la profession y était présente : diffuseurs, producteurs et auteurs.

Même si le secteur subit plusieurs crises (menaces sur l'audiovisuel public, baisse du chiffre d'affaires publicitaire pour les chaînes privées), la motivation des différents acteurs est au rendez-vous pour exercer une pression sur les pouvoirs publics et soutenir les diffuseurs historiques.

Une position syndicale sera nécessaire en vue de l'élection présidentielle de 2027.

Tribune présentée à la Journée de la Création

Le SPI est intervenu avec l'USPA, la PROCIREP et l'ADAMI dans une [Tribune](#) appelant à la mobilisation du secteur notamment face à l'intelligence artificielle et la multidiffusion des programmes sur YouTube et les réseaux sociaux.

Les conséquences de ces pratiques sont très risquées.

Se pose l'important problème de la taxe (TSV-G) que verse YouTube au CNC, taxe qui actuellement bénéficie d'un abattement de 66%.

Zapper Bolloré

Cette tribune pour contrer l'influence de Vincent Bolloré (et de son groupe) sur le cinéma et l'audiovisuel, signée par 600 professionnels (4000 à ce jour) et présentée au début du Festival de Cannes a suscité de nombreux commentaires et réactions.

Certains membres du SPI l'ont signée. Un débat s'est tenu au sein de la Commission entre les signataires et les membres qui ont préféré ne pas intervenir par prudence pour préserver les intérêts des producteurs.

- [Tribune](#) parue dans *Libération*
- [Communiqué de presse du SPI](#)

Debriefs

UMICC

Binta Bah, chargée des affaires juridiques et déléguée Audiovisuel par intérim, a rencontré le 12 mai, les responsables de l'Union des Métiers de l'Influence et des Créateurs de Contenu. Des discussions sont en cours pour leur intégration dans l'écosystème audiovisuel et autour du fonds CNC d'aide à la création sur les plateformes sociales (suspendu en avril 2026 – voir [Communiqué du SPI](#)).

Il est important de connaître les enjeux des créateurs de contenu. Idéologiquement, ils sont proches du SPI. Financièrement, ils sollicitent moins le CNC et sont très liés aux marques pour le financement de leurs productions.

Les questions communes portent sur :

- L'éventuelle réouverture, au niveau européen, de la directive SMA qui a permis l'intégration des SMAD dans le système des obligations de financement
- La place de YouTube et la suppression de la TSV

Il est donc important d'avoir des positions unifiées et de réfléchir avec l'UMICC à l'évolution des aides CNC.

France TV

Les relations entre FTV et le Ministère de la culture semblent apaisées. Catherine Pégard, Ministre de la culture, souhaite que le COM du groupe public soit décidé avant l'été. Une réunion de renégociation de l'accord de 2024 devait se tenir, mais elle a été reportée en attente du COM.

- L'accord FTV-producteurs de 2024 porte sur 440M€
- Les propositions budgétaires portent sur 380M€.
- L'enveloppe (souhaitée par FTV) serait de 400M€

Les accords avec les syndicats internes à FTV ont été dénoncés, mais leur application n'est pas immédiate. Les économies devraient par conséquent se faire sur les projets.

La tendance est :

- Diminution du nombre d'unitaires de 90' au profit mini-séries (4x52' ou 3x45')
- Stratégie du « streaming first »
- Mise en avant de la fiction verticale

Réorganisation :

- Tiphaine de Raguenel : directrice des publics jeunes
- Anne Holmes conserve la direction de la Fiction

Documents à télécharger dans votre espace « membre » :

- Comité de suivi 2025 – [Document FTV](#)
- [Classification des producteurs](#)

Communication par FTV sur les œuvres

Les constats sont partagés autour d'un manque ou d'une non-adaptation de la communication faite par FTV pour promouvoir les œuvres.

D'ailleurs France TV demande de plus en plus souvent aux producteurs de réaliser eux-mêmes la communication autour de leurs œuvres.

- La création d'un groupe de travail sur ce sujet pourrait être constructif

CNC

Un tour de table est effectué auprès des producteurs présents afin de connaître l'état de leurs relations avec le CNC.

Un meilleur financement des mini-séries est souhaité, notamment avec la demande grandissante de ce format de la part des diffuseurs.

Le CNC a constaté une baisse des AP.

A signaler : un dispositif test est en cours afin de permettre aux producteurs de demander, aux avances, 90% du montant généré (au lieu de 80%).

*Le CNC a mis en place un **test transitoire** pour soutenir les producteurs qui terminent leurs comptes automatiques en termes d'engagements et ont des besoins financiers supplémentaires sur la prod. Car le CNC constate qu'il y a moins de demandes d'aides à la production sur les 4 premiers mois de l'année.*

- **Augmentation du taux d'avance** : Jusqu'à présent, les producteurs pouvaient demander une avance correspondant à 80 % du montant généré ; **pour l'année 2026, ce taux est désormais porté à 90 %.**
- **Cumul avec l'aide à la préparation** : Le CNC autorise désormais le cumul **avec l'aide "prépa"**, ce qui permet d'atteindre **quasiment 100 %** de financement en avance.
- **Mais... Condition de versement (complément d'AP)** : **Pour bénéficier du complément et atteindre les 100 %, le projet doit être à cheval sur deux années.** Si le "Prêt à Diffuser" (PAD) est déposé la même année que la demande d'avance, le producteur ne peut pas solliciter le complément et reste bloqué à 90 %. Il est donc conseillé, pour un film non terminé en 2026, de demander le complément d'AP en janvier 2027.
- **A voir directement avec votre chargé.e de compte CNC.**

Festival de la Fiction de La Rochelle

Le Festival de la Fiction se tiendra à La Rochelle du 15 au 20 septembre.

Simon Arnal, Président du SPI, est désormais membre du Conseil d'Administration du Festival.

Deux événements SPI sont prévus le jeudi 17 septembre :

- 14h00 Table ronde dont le thème est à définir et qui pourrait être
 - Comment fabriquer moins cher
 - Étude de cas autour d'une success story avec l'équipe du film
- 15h30 Conférence de presse

Un troisième événement est à l'étude afin de

Divers

Unifrance

Les adhérents sont invités à candidater dans les différentes instances d'Unifrance dont l'Assemblée générale se tiendra le 18 juin – La date limite de candidature est fixée au 8 juin.

Calendrier

15 juin – ghoo – Théâtre Mogador – rencontre autour de l'hyper distribution

30 juin – ghoo – Cinéma des Cinéastes – Assemblées générales du SPI

Une rencontre est prévue à l'automne avec Apple TV.